information pour une amie néerlandaise

Par **Sentinel166**, le **10/03/2022** à **12:28**

bonjour.

Mon amie néerlandaise (qui parle bien anglais, mais pas le français) a un problème, dont peut-être vous pourriez me dire si il a une solution: elle est dans un cursus de droit privé (néerlandais), et souhaiterait continuer son cursus en France, car les conditions de vie et d'étude dans son pays sont absolument ridicule... Et à cause des conditions d'obtention de prêts, elle devrait rembourser des milliers d'euros. Personnellement si j'étais dans son cas je leur dirais d'aller au diable et je partirais maintenant qu'elle a trouvé où elle voudrait aller (avec les gens qu'elle aime), mais est-ce qu'un équivalent pour sa dernière année (l'an prochaine) serait possible à obtenir dans une université française, pour finir son diplôme ici ? Et aussi ou surtout, il y-a-t-il des cursus de droit faits en anglais ?

Merci de votre réponse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/03/2022** à **13:54**

Bonjour

Pour l'équivalence, elle peut toujours tenter une validation des acquis.
Cependant, le gros problème sera effectivement la barrière de la langue.
A ma connaissance, d'Université en France dont les cours sont uniquement en anglais

Par **Snowflake**, le **10/03/2022** à **14:55**

Bonjour

J'ai trouvé ca : https://droit.uca.fr/scolarite/je-suis-inscrite/langlais

Apparement, ils proposent des formations en anglais. cela aidera peut être votre amie.

Sinon, je ne sais pas trop si c'est possible vue sa situation mais peut être prendre une année sabatique pour se consacrer à l'apprentisage du francais ? Ou bien avertir l'université ou elle

ira de son "handicap" pour que des aménagements soient faits (ex : traduction des cours en anglais mais ca risque d'être compliqué)

Par **Isidore Beautrelet**, le **11/03/2022** à **07:27**

Bonjour

@ SnowlLake : Il me semble que ton liens renvoi vers une formation que l'on peut suivre à côté de ses études.

Sinon ton idée de l'année sabbatique est bonne.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés